

## PENSIONS ET ALLOCATIONS, INDEMNITÉS DE RETRAITE ET PENSIONS DIVERSES

*Pensions et allocations de retraite*

52	Application des lois de pension et de retraite.. . . . .	\$ 27,760 00
53	Contribution de l'Etat au fonds de pension.. . . . .	2,290,000 00
54	Pour payer des allocations de retraite aux anciens employés du département des Impressions et de la Papeterie publi- ques.. . . . .	5,000 00

*Pensions*

55	Banting, sir Frederick G. . . . .	7,500 00
----	-----------------------------------	----------

## CHARGES DE LA DETTE PUBLIQUE

56	Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publi- que, l'achat de fonds d'amortissement, les services d'agents du fisc, les timbres d'effet à Londres, l'enregis- trement, etc. . . . .	175,232 00
----	---	------------

## SUBSIDES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES AUX PROVINCES

*Subventions spéciales*

57	{ Nouveau-Brunswick.. . . . .	900,000 00
	{ Nouvelle-Ecosse.. . . . .	1,300,000 00
	{ Ile du Prince-Edouard.. . . . .	275,000 00
	{ Manitoba.. . . . .	750,000 00
	{ Saskatchewan.. . . . .	1,500,000 00
	{ Colombie-Britannique.. . . . .	750,000 00

## DIVERSES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

58	Conseil général canadien des Scouts.. . . . .	9,000 00
59	Conseil fédéral des Guides.. . . . .	4,860 00
60	Société royale d'astronomie.. . . . .	1,620 00
61	Académie royale canadienne des arts.. . . . .	2,025 00
62	Société royale du Canada.. . . . .	4,500 00
63	Pour la préparation d'un rapport sur les conditions culturel- les au Canada (littérature, arts, théâtre, éducation, etc.) Commission du district fédéral—	2,500 00
64	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices de l'Etat, à Ottawa, et amélioration du réseau des promenades et parcs sous le contrôle de la Commission du district fédéral.. . . . .	212,400 00
65	Pour l'acquisition de terrains et arpentages relatifs à la promenade nationale dans la vallée de la Gatineau avoisinant Ottawa. (A voter de nouveau \$50,000)	150,000 00

## GÉNÉRALITÉS

66	Commission du tarif, y compris la Commission fédérale du commerce et de l'industrie—Paiements à faire nonob- stant toute disposition contraire de la Loi ou des règle- ments du service civil.. . . . .	170,000 00
67	Pour pourvoir aux dépenses du bureau du contrôleur du trésor.. . . . .	1,953,063 00
68	Application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers et à celle de la Loi pour favoriser les amélio- rations municipales.. . . . .	468,057 00